



Pour réduire vos apports de végétaux en déchèterie...



À partir du 01/01/2025

Maximum

10 passages dans la limite de 5 m³ par foyer et par an

...Le SYDED vous accompagne

... Pour réduire et valoriser vos végétaux

Pour le Compostage*

• Je vis dans une maison avec jardin, le SYDED me propose la vente de composteurs (2 modèles différents) en plastique à prix aidé. Le matériel me sera remis à la suite d'une formation de 15 minutes.

• Je vis dans une résidence, le SYDED m'accompagne pour la mise en place de mes projets de compostage partagé au pied de mon immeuble.

A noter : pour les habitants de la Communauté de Communes Haut Limousin en Marche, contactez le 05 55 60 09 99.



Pour le Broyage*

Si je souhaite acheter un broyeur:

- Une aide financière du SYDED à hauteur de 30% du prix d'achat m'est proposée pour l'acquisition d'un broyeur (plafonnement à 100€, dans la limite d'un seul achat par foyer**).
- Une aide financière à hauteur de 50% du prix d'achat m'est proposée pour l'acquisition d'un broyeur (plafonnement à 600€) en cas d'achat mutualisé (3 foyers minimum qui achètent ensemble).



· Une aide financière du SYDED à hauteur de 100% du prix de location m'est proposée pour la location d'un broyeur (plafonnement à 300€, sous forme d'un forfait annuel utilisable en plusieurs fois**).

* Offres réservées aux habitants du territoire SYDED

** Nouvelles conditions en vigueur au 01/01/2025

Contactez le SYDED















24 - Ne pas jeter sur la voie publique